

Molson et ses employés s'entendent

Dimanche, 20 février 2011

MONTRÉAL - Les 850 employés de l'usine montréalaise de la brasserie Molson ont entériné à 75 % l'offre finale de leur employeur, dimanche.

Cette nouvelle entente, qui s'appliquera jusqu'au 31 décembre 2017, prévoit des augmentations de 3 % sur sept ans.

Les employés toucheront également deux montants forfaitaires, qui devraient faire passer le total des augmentations à 7,5 % sur sept ans.

L'accord stipule également que d'ici les douze prochains mois, 180 employés bénéficieront d'une indemnité de départ de 30 000 \$ pour prendre leur retraite. Ils seront tous remplacés par des employés qui sont présentement temporaires.

Puisque l'accord a été entériné par le syndicat, Molson a l'intention d'investir 46 millions \$ pour rénover l'usine de Montréal de façon à rapatrier la production de canettes, présentement établie à Toronto.

Certains employés rencontrés après le vote se sont toutefois montrés mécontents de ce pacte, affirmant avoir été « trahis » par leur syndicat. Les Teamsters, qui représentent les employés de l'usine, ont démenti ces accusations.



75 % des 850 travailleurs acceptent l'offre finale de leur